

Le bulletin de MANO, volet transnational des projets SOQLE et AREE PROTETTE
Notiziario di MANO, versante transnazionale dei progetti SOQLE e AREE PROTETTE

..... juin 2005..... giugno 2005

*Avec la fin du projet « Aires Protégées », l'aventure
transnationale MANO touche à sa fin.
Vous avez donc sous les yeux le dernier bulletin !*

*Con la fine del progetto « Aree protette » anche l'avventura
transnazionale di MANO giunge alla sua conclusione.
Ecco dunque a voi l'ultimo bollettino. !!*



*Rencontre transnationale à l'occasion du salon AgriTour à Arezzo(dec.2003)
Incontro transnazionale in occasione del salone Agri&Tour ad Arezzo (dec.2003)*



*salon AgriTour à Arezzo(dec.2003)
salone Agri&Tour ad Arezzo (dec.2003)*



*Visite d'agriculteurs italiens en France – novembre 2004
Visita di agricoltori italiani in Francia – novembre 2004*



*SAFIR – septembre 2003
SAFIR – settembre 2003*



Territori che non mancano di risorse.

...Quando valorizzazione economica fa rima con tutela del patrimonio e sviluppo del territorio...

■ L'ENERGIA DAL LEGNO: UN'AVVENTURA LOCALE.

Più di trenta Federazioni CUMA sostengono progetti legati all'energia dal legno. Le azioni sono state avviate principalmente nell'Ovest della Francia, attraverso l'acquisizione di attrezzi o di lamiere e di macchinari per valorizzare il legname prodotto dalla manutenzione delle siepi.

Nell'Est della Francia, i progetti di energia dal legno sono orientati alla valorizzazione dei sotto prodotti boschivi, poiché molti soci delle CUMA sono anche proprietari di boschi.

Questi progetti permetteranno agli agricoltori aderenti alle CUMA di beneficiare di nuove forme di introito. Tutte le realizzazioni sono legate alla messa in opera di una dinamica locale reale, attraverso numerosi partenariati che coinvolgono attori locali, come i municipi, o anche le

strutture di accoglienza (case di riposo, ospedali). Tutta la riflessione è stata fatta in modo concertato, dalla produzione della materia prima da parte della CUMA al dimensionamento e alla messa in opera della caldaia.

Attualmente, vi sono più di 300 caldaie che sono alimentate con il legno lavorato da una CUMA. Tale sviluppo è possibile grazie a un programma di sussidi all'investimento dell'ADEME e dei Consigli Regionali.

Anche i Parchi partecipano alla strutturazione della filiere locali tramite la creazione di caldaie a legna. Inoltre, grazie al contratto ATEnEE cofinanziato dall'ADEME, 15 Parchi propongono dei bilanci energetici territoriali e sensibilizzano i municipi al potenziale di valorizzazione delle energie rinnovabili.

■ ECOTURISMO : DISCIPLINARE NAZIONALE PER IL MARCHIO DEI PARCHI

Il Ministero dell'Ambiente, con la collaborazione di Federparchi e di altre associazioni, ha redatto il Disciplinare nazionale per il rilascio del marchio del parco per attività turistiche. Lo scopo è l'armonizzazione dei criteri di rilascio dell'emblema, secondo "requisiti di qualità". Il Disciplinare stabilisce standard comuni minimi per la concessione dell'emblema a favore di attività, connesse al turismo, che siano sostenibili e coerenti con le finalità istitutive dell'Area protetta. Esse devono essere soddisfacenti in relazione tanto agli impatti sull'ecosistema globale quanto alle specificità del territorio a parco.

Devono rispondere anche alle esigenze di sostenibilità sociale (sia dell'utente-fruttore che della comunità locale) e a quelle di sostenibilità economica dell'utente fruitore, dell'operatore turistico e della comunità locale. Ciascun parco adotterà il Disciplinare con uno specifico regolamento contenente le procedure per il rilascio del marchio, i requisiti di qualità ambientale e socio-economica e ogni altro aspetto che il Disciplinare delega espressamente allo stesso parco. In tutte le fasi di attuazione del Disciplinare il parco dovrà prevedere forme di coinvolgimento degli attori locali interessati.

■ I PARCHI FRANCESI , PARTNER PER VALORIZZARE IL SAVOIR-FAIRE DEI TERRITORI .

Le azioni di valorizzazione economica delle risorse naturali e culturali, così come del savoir-faire legato al territorio, sono centrali nella missione dei parchi. Di seguito si riportano alcuni esempi, sulla valorizzazione del patrimonio edilizio, l'organizzazione delle filiere territoriali e la messa in rete delle imprese.

- Dal 2001 il Parco Regionale Naturale della Loire Anjou Touraine ha condotto un'operazione di restauro del patrimonio edilizio di piccole dimensioni, in collaborazione con strutture locali di inserimento. L'obiettivo adottato è triplice: conservare il patrimonio, favorire l'inserimento professionale, valorizzare le professioni dell'edilizia.

- Gli abitanti e i visitatori del PNR di Perche possono degustare dal 2004 la "baguette di Perche", con il marchio del Parco. Questo progetto riunisce 6 agricoltori, 2 mugnai e 18 panettieri, che hanno firmato la carta del marchio e sono localizzati sul territorio del parco.

- La rete delle "Boutiques dell'Avesnois" è un'associazione di commercianti e di produttori indipendenti costituita su iniziativa del parco per la promozione dei prodotti del territorio. Questa azione di comunicazione collettiva mira alla creazione di valore aggiunto economico locale e al sostegno allo sviluppo delle filiere brevi di commercializzazione. Una banca dati dei prodotti e dei produttori dell'Avesnois completa questa azione.



- Il PNR dell'Haut Jura è impegnato in un progetto di valorizzazione del savoir-faire artigianale e industriale del proprio territorio, attraverso la realizzazione di una strada del savoir-faire e l'organizzazione di circuiti tematici di scoperta guidata.

Queste iniziative permettono di mettere in rete e di valorizzare le imprese e le risorse locali legate alla storia del savoir-faire.

Illustrazioni: strada del savoir-faire, Haut Jura.

Des territoires qui ne manquent pas de ressources

...Quand valorisation économique rime avec protection du patrimoine et développement du territoire...

■ LE BOIS-ÉNERGIE, UNE MISE EN RÉSEAU D'ACTEURS LOCAUX

Plus d'une trentaine de fédérations de Cuma accompagnent des projets liés au Bois Énergie. Les actions ont démarré principalement dans l'Ouest de la France, par l'acquisition d'épareuses ou de lamiers, puis de déchiqueteuses pour valoriser les petits bois issus de l'entretien des haies.

Dans l'Est de la France, les projets bois énergie des Cuma sont orientés vers la valorisation des sous-produits forestiers, beaucoup d'adhérents de Cuma étant également propriétaires forestiers.

Ces projets permettent aux agriculteurs adhérents de Cuma de bénéficier de nouvelles sources de revenus.

Toutes les réalisations sont liées à la mise en place d'une réelle dynamique locale, avec de nombreux partenariats impliquant des acteurs locaux, comme les communes, ou encore des structures d'accueil (maisons de retraites, hôpitaux,...). La réflexion s'est faite de façon concertée, de



Source : AILE

la production de la matière première par la Cuma jusqu'au dimensionnement et à la mise en place de la chaudière.

Actuellement, ce sont plus de 300 chaudières qui sont alimentées avec du bois déchiqueté par une Cuma. Ce développement est possible grâce au programme d'aide à l'investissement de l'ADEME et des Conseils Régionaux.

Plus d'informations :

catherine.gaubert@cuma.fr

www.cuma.fr ; www.aile.asso.fr

Les Parcs participent également à la structuration de filières locales avec création de chaudières à bois. De plus, grâce au contrat ATEnEE, cofinancé par l'ADEME, 15 Parcs proposent des bilans énergétiques territoriaux et sensibilisent ainsi les communes au potentiel de valorisation des énergies renouvelables.

■ UN ECO TOURISME « DE MARQUE » DANS LES PARCS ITALIENS

Le Ministère italien de l'Environnement, avec la collaboration de la Federparchi et d'autres associations, a rédigé le cahier des charges national sur l'utilisation de la marque du Parc pour les activités touristiques. L'objectif de la marque est l'harmonisation des critères pour l'utilisation du logo, et la définition d'une exigence de qualité.

Le cahier des charges établit les standards communs pour l'utilisation du logo en faveur des activités touristiques soutenables et cohérentes avec les objectifs institutionnels des aires protégées. Ces activités doivent être satisfaisantes sur le plan de leur impact sur l'écosystème global et au regard des spécificités du territoire et du Parc.

De même, elles doivent être soutenables pour la société (notamment les usagers et les communautés locales) et profitables pour les usagers, les opérateurs touristiques et les communautés locales.

Chaque Parc adoptera le cahier des charges avec un règlement spécifique qui précisera les procédures pour la concession de la marque, les critères de qualité environnementale et socio-économique ainsi que d'autres critères spécifiques au Parc. Dans toutes les phases prévues par le cahier des charges, le Parc devra impliquer les acteurs locaux.

■ LES PARCS FRANÇAIS, DES PARTENAIRES POUR VALORISER LES SAVOIR-FAIRE DES TERRITOIRES

Les actions de valorisation économique des ressources naturelles et culturelles, ainsi que des savoir-faire liés au territoire sont au cœur des missions des parcs.

En voici quelques illustrations, sur la valorisation du patrimoine bâti, l'organisation de filières territoriales et la mise en réseau d'entreprises.

▮ Le PNR Loire Anjou Touraine mène depuis 2001 une opération de restauration du petit patrimoine bâti en collaboration avec des structures locales d'insertion. Le triple objectif visé : préserver le bâti, favoriser l'insertion professionnelle et valoriser les métiers du bâtiment.

▮ Les habitants et visiteurs du PNR du Perche peuvent déguster depuis fin 2004 la "baguette du Perche", sous la marque Parc. Ce projet réunit 6 agriculteurs, 2 meuniers et 18 boulangers, tous signataires de la charte de la marque et implantés sur le territoire du Parc.

▮ Le réseau des « Boutiques de l'Avesnois » est une association de commerçants et de producteurs indépendants à l'initiative du Parc pour la promotion des produits du territoire. Cette action de communication collective vise la création de plus-value économique locale et l'appui au développement de circuits courts de commercialisation. Une base de données des produits et des producteurs de l'Avesnois complète cette action.

▮ Le PNR du Haut-Jura s'est engagé dans un projet de valorisation des savoir-faire artisanaux et industriels de son territoire à travers la réalisation d'une route des savoir-faire et l'organisation de circuits thématiques de découverte accompagnée.

Ces initiatives permettent de mettre en réseau et de valoriser les entreprises et les sites patrimoniaux liés à l'histoire des savoir-faire.

Illustrations : route des savoir-faire – PNR du Haut Jura



■ LA FORMATION DANS LE PROJET «AIRES PROTÉGÉES» : APPRENDRE POUR S'INTÉGRER

Entre octobre 2004 et avril 2005 ont eu lieu dans les trois Parcs participants au projet «Aires protégées» des formations s'adressant aux agriculteurs et aux salariés agricoles qui travaillent dans des zones protégées. 53 personnes en tout ont participé à ces formations, dont 36 les ont entièrement suivi.

La formation proposée a été réalisée selon la méthode pédagogique innovante développée dans le cadre du projet Equal ; cette méthodologie prévoit des modules de formation obligatoires (90 heures) et des modules de formation facultatifs (entre 10 ou 18 heures).

Le programme a été complété par le stage réalisé en France, dans les Parcs du Vercors et de Chartreuse auquel 22 personnes ont participé (pour un compte-rendu de cette événement, voir bulletin Mano n°9).

Le contenu de la formation aborde différents thèmes :

- les réglementations propres aux Parcs,
- les activités de production dans les aires protégées,
- les principes scientifiques et techniques de l'agriculture biologique,
- la valorisation des productions typiques,
- la certification de la qualité,
- la gestion des entreprises agro-touristiques, le marketing du territoire,
- la commercialisation des produits agricoles (et, notamment, les rapports avec la grande distribution).

Quel a été le résultat de cette expérience de formation, comparé aux attentes des participants ?

L'équipe d'« Aires protégées » a régulièrement fait le suivi des activités et a interrogé quelques agriculteurs, donc il est possible de répondre à cette question.

Quelques participants ont adhéré à la formation pour acquérir des connaissances pratiques et utiles au développement d'activités productives. Les agriculteurs participants cherchaient à comprendre comment améliorer la collaboration avec les Parcs et comment construire des réseaux de coopération commerciale avec d'autres exploitations qui travaillent dans les aires protégées.

Ces attentes ont trouvé une réponse positive à travers la formation. Il a été notamment très apprécié par les participants que la proposition de formation viennent des Parcs eux-mêmes. En effet, les agriculteurs ont pu mieux connaître les potentialités qu'offrent les Parcs et développer les rapports avec eux, pour le bénéfice de tous. De plus, les participants ont demandé à connaître les autres entreprises qui travaillent dans le même contexte pour développer des réseaux au-delà de la durée du projet.

Enfin, le thème qui a le plus retenu l'attention portait sur la qualité et la communication vers les marchés potentiels; vues les difficultés commerciales des exploitations qui travaillent dans les aires protégées, la présentation des outils et des méthodes de promotion de l'entreprise et de l'amélioration de la qualité des produits et des services a été particulièrement appréciée.

■ Parcs et coopératives : des valeurs ajoutées pour un développement harmonieux des territoires

La fédération des Parcs, la CGSCOP et la FNCUMA co-organisent une journée de rencontre et d'échanges d'expériences le vendredi 26 août dans l'Orne (dans le Parc Naturel Régional du Perche), à l'occasion du salon SAFIR.

- Plus d'informations sur la journée : franck.thomas@cuma.fr
- Inscriptions avant le 16 août : cuma-parcs-scop@cuma.fr
- Plus d'informations sur le salon SAFIR : www.ouest.cuma.fr/safir

■ Stratégie énergétique et environnementale au cœur de l'agriculture durable

Les Parcs se réunissent à Paris le 17 novembre prochain pour échanger leurs expériences en matière de stratégies énergétiques territoriales, envisagées sous l'angle de l'agriculture durable.

■ Remise des prix de 8 Eco Trophées organisés par des Parcs en 2005

8 Parcs (Pilat, Loire Anjou Touraine, Ballons des Vosges, Boucles de la Seine Normande, Marais du Cotentin et Bessin, Monts d'Ardèche, Haute Vallée de Chevreuse et Livradois-Forez) récompenseront des entreprises qui ont pris en compte l'environnement et le patrimoine dans leur management.

Depuis un an, ce type de démarches se développe au sein du réseau. En 2006, une douzaine de Parcs auront mis en place un Eco Trophée.



